

Zeitschrift: Générations
Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif
Band: - (2016)
Heft: 80

Artikel: Une taxe sur le sucre pour prévenir l'obésité?
Autor: M.B. / Kaufmann, Laurent / Barone, Michel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-830615>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une taxe sur le sucre pour prévenir l'obésité ?

Afin de contrer l'épidémie d'obésité et de diabète en progression depuis 20 ans, des députés neuchâtelois proposent l'introduction d'une taxe sur le sucre dont le produit serait affecté à la prévention.

« Il s'agit surtout de responsabiliser les multinationales »

LAURENT KAUFMANN,
MÉDECIN ET DÉPUTÉ VERT



« Je crois plutôt à la prévention et à l'éducation »

MICHEL BARONE, VICE-PRÉSIDENT
DES JEUNES LIBÉRAUX-RADICAUX
SUISSES



Une taxe sur le sucre incitera-t-elle le public à diminuer sa consommation ?

Les pays environnants dans lesquels ce genre de taxe a été mis en place sont les seuls où il n'y a plus d'augmentation continue de consommation de sucre par habitant, alors que, partout ailleurs dans le monde, elle augmente. L'OMS a suffisamment d'éléments pour encourager les Etats à envisager cette taxe d'un point de vue de santé publique.

Ne serait-il pas préférable de responsabiliser les consommateurs plutôt que de stigmatiser certains produits ?

Il s'agit surtout de responsabiliser les multinationales: la taxe au sucre, seule, ne sert à rien. C'est l'ensemble de la prévention qui doit être cohérente. Cette taxe serait redistribuée au Programme national alimentation et activité physique (Pnaap), ce qui augmenterait ses moyens d'intervention.

Cette taxe pénalisera aussi ceux qui consomment modérément. N'est-ce pas injuste ?

Il faut responsabiliser à la fois les consommateurs et les multinationales. La taxe concernera davantage des personnes dites défavorisées, qui sont plus consommatrices de sucre. Tout dépendra de la mise en place. Si elle touche les produits finis, ces populations seront les plus concernées. Si elle est destinée aux multinationales et aux sodas en particulier, elle concernera l'ensemble de la population.

De quel ordre serait la taxe ?

En France et en Finlande, elle est respectivement de 7 et de 22 centimes par litre. En Suisse, nous n'avons pas encore avancé de chiffre.

Une taxe sur le sucre incitera-t-elle le public à diminuer sa consommation ?

A mon avis, cela pourrait fonctionner, au début. Mais ne baissera pas forcément la consommation de sucre à long terme. Et, si c'est le cas, cela peut mener le consommateur vers d'autres produits, sans sucre, mais qui contiennent d'autres additifs qui ne sont pas meilleurs pour la santé.

Quelle autre solution préconiseriez-vous pour lutter contre l'obésité et le diabète ?

Je crois plutôt à la prévention et à l'éducation. C'est non seulement la responsabilité des parents, mais aussi une mesure de santé publique à développer.

Cette taxe inciterait-elle les industriels à moins sucrer les produits de l'agroalimentaire ?

Ils sucreraient peut-être moins, mais ils se diversifieraient, allant davantage vers les produits light. Je préférerais que l'on accroisse la recherche sur les édulcorants naturels comme le stévia.

Cette taxe serait-elle une ingérence dans la liberté de chacun ?

C'est tout à fait le cas. On pense qu'on va contrôler son comportement par une taxe. On lui fait croire qu'on va le protéger contre lui-même. Alors que, s'il est simplement bien informé, et en ayant des étiquettes claires sur le contenu du produit, il pourrait se faire une idée de lui-même. Je préfère l'approche du Conseil fédéral qui a pris contact avec l'industrie alimentaire pour qu'elle signe un accord s'engageant à diminuer le taux de sucre ajouté dans ses produits.

M.B.

DR